



**Résidence Littérature Jeunesse
Cannes 2020
Auteur-illustrateur
Appel à projets – Date limite de dépôt : 17 juillet 2020**

La Marelle et la Mairie de Cannes, avec le soutien de la Drac Paca, et en partenariat avec le Festival du Livre de Mouans-Sartoux, lancent un appel à candidatures pour une résidence d'auteur•trice/illustrateur•trice de 3 mois (de mi-septembre à mi-décembre 2020), au sein de la médiathèque Noailles à Cannes.

Objet

La Marelle et la Mairie de Cannes, avec le soutien de la [Drac Paca](#), accueillent en résidence de création d'une durée de trois mois un•e auteur•trice-illustrateur•trice ayant déjà été publié•e par une maison d'édition. Le•la résident•e développera un projet de création personnel autour du livre jeunesse et des arts numériques accompagné d'actions de médiation développées par la Mairie de Cannes ([Médiathèque de Cannes](#)) et La Marelle.

Projet

Les dossiers soumis concerneront un projet de livre jeunesse.

Si le livre articule texte et art numérique, ils devront tous deux être réalisés par le•la candidat•e. Il pourra s'agir de finaliser un projet déjà en discussion avec un éditeur, ou de concevoir un projet à soumettre à des éditeurs. Le projet pourra également contenir d'autres applications que le livre (exposition, production, création numérique) mais le livre devra en être l'élément central. Aucune contrainte particulière ne s'applique au genre ou à la forme du livre qui devra toutefois s'adresser aux jeunes lecteurs de 6 à 12 ans.

Dates

La période de résidence sera fixée en accord avec le candidat et s'établira entre mi-septembre 2020 et mi-décembre 2020.

La période concernée se tiendra en une période continue de 12 semaines au total.

Les candidatures sont à déposer auprès de La Marelle **au plus tard le 17 juillet 2020 à minuit.**

Les projets seront validés par un jury composé de membres des structures organisatrices.

L'annonce du candidat retenu se fera le 24 juillet 2020.

Dossier de candidature

Le dossier comprendra :

- une note d'intention sur le projet de résidence (format .doc ou .pdf)
- une bio-bibliographie, avec vos coordonnées (format .doc ou .pdf)
- une présentation succincte des projets réalisés et en cours

À envoyer uniquement par courriel ou transfert de fichiers (wetransfer.com ou équivalent) à :

projets2020cannes@la-marelle.org

NB Attention, La Marelle organise plusieurs appels à projets « jeunesse » par an, en partenariat avec différentes structures, et sur des territoires spécifiques. Ces appels étant distincts, les candidats sont invités à veiller aux critères correspondant à chaque dispositif. Il est possible de postuler plusieurs fois, à condition d'envoyer sa candidature séparément aux adresses électroniques indiquées. Les organisateurs se réservent cependant la possibilité de n'examiner qu'un seul dossier par candidat.

Demande de précisions uniquement sur projets2020cannes@la-marelle.org

Détails

Cet appel à projets est mené conjointement par La Marelle et La Médiathèque de Cannes. Un temps fort sera programmé lors du Festival du Livre de Mouans-Sartoux (les 2, 3 et 4 octobre 2020).

Bourse

Une enveloppe de 5 400 € brut, correspondant à la bourse de résidence financée par la Drac Paca, sera reversée par La Marelle. Une convention de résidence sera établie entre les parties, afin de préciser l'ensemble des détails administratifs et budgétaires. La bourse sera versée sous forme de droits d'auteur, après déduction des éventuelles cotisations obligatoires.

Actions de médiation

Par le dépôt de son dossier, le candidat s'engage à réaliser des actions de médiation (rencontres et/ ou ateliers) organisées par La Marelle et les médiathèques de Cannes, en collaboration avec le résident, au sein du réseau de lecture publique municipale et en particulier dans le cadre des projets Éducation Artistique et Culturelle avec le jeune public (temps scolaire, périscolaire et / ou hors temps scolaire) . Des actions seront également planifiées dans une médiathèque du réseau implantée dans un quartier prioritaire de la nouvelle géographie de la politique de la Ville. Ces actions permettront au public de mieux connaître le travail du résident, et de rendre compte de son projet. Un temps fort sera programmé lors du Festival du Livre de Mouans-Sartoux.

Le nombre de rencontres et interventions proposées au lauréat sera compris entre 3 (minimum) et 6 (maximum) rencontres par mois. Ce programme sera soumis au préalable au lauréat.

Logement

Un logement indépendant de 4 pièces au sein de la médiathèque Noailles, ancienne villa Rothschild classée Monument Historique en 1991, sera mis à la disposition du résident, incluant un espace de travail adapté.

Déplacement

Les frais de déplacement (domicile/lieu de résidence) seront pris en charge, pour un montant maximal de 300 euros sur justificatifs.

La municipalité de Cannes souhaite encourager la création littéraire sur son territoire et favoriser la rencontre du public avec des auteurs dans le but de soutenir la lecture publique.

Depuis 2014, de nombreuses actions ont été mises en oeuvre par la Mairie au sein du réseau des médiathèques pour concrétiser cet engagement : création du concours annuel d'écriture « Écrire Cannes », conférences sur la pratique de l'écriture, programmation d'ateliers mensuels d'écriture de nouvelles et d'écriture de scénario, collecte de récits « Réparer, les mots » en 2016, organisation des Rencontres Littéraires dans le cadre des Rencontres de Cannes, participation au Prix des lycéens et apprentis de la région PACA ; organisation d'ateliers d'éducation artistique et culturelle avec des auteurs ; création d'un Master dédié à l'écriture créative au sein du futur pôle universitaire.



Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.la-marelle.org